



PROJET

Comité exécutif du Conseil multidisciplinaire (CECM)

Réunion tenue le 11 novembre 2021 – via TEAMS

Ordre du jour	Document joint	horaire			Présent	Absent
1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion		13h30	Isabelle Benoit	Travailleuse sociale, Programme jeunesse	X	
2. Adoption de l'ordre du jour	X		Isabelle Bombardier	Coordonnatrice en résonance magnétique	X	
3. Adoption du compte rendu de la réunion ordinaire du 15 octobre 2021	X		Élise Castonguay	Orthophoniste	X	
4. Affaires découlant des réunions précédentes			Ahmed Douadi	Coordonnateur en génie biomédical, trésorier du CECM	X	
5. Nouvelles du président-directeur général		13h45	Véronique Jarry-Boileau	Psychologue	X	
6. Nouvelles de la DSM		14h00	Guy Jolicoeur	Travailleur social, vice-président du CECM	X	
7. Nouvelles du président du conseil multidisciplinaire		14h15	Nadine Lajeunesse	Ergothérapeute	X	
8. Dossier SAPA – invité M. Christophe Cadoz	X	14h30	Marcel Landry	Conseiller cadre innovation et pratiques exemplaires	X	
9. Suivi des comités relevant du CECM			Magali Leblanc	Physiothérapeute et secrétaire du CECM	X	
9.1 Rapport du comité d'AGA		14h35	Luc Legris	Directeur adjoint à la DSM, volet pratiques professionnelles	X	
10. Pénurie de main d'œuvre catégorie 4		14h55	Sylvain Lemieux	Président-directeur général	X	
11. Confidentialité sur Teams		15h00	Christine Sicard	Travailleuse sociale	X	
12. Varia		15h05	Caroline St-Denis	Directrice des services multidisciplinaires	X	
13. Prochaine réunion ordinaire : le 9 décembre 2021		15h10	Martin St-Georges	Organisateur communautaire, président du CECM	X	
14. Clôture de la réunion		15h15	Youcef Benharrats	Inhalothérapeute	X	
		15h30	Myriam St-Laurent	Travailleuse sociale	X	
			Christophe Cadoz	DGA, invité	X	

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/délai
1.	Constatation du quorum et ouverture de la réunion	La réunion débute à 13h30.	
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Il est proposé par Martin St-Georges d'adopter l'ordre du jour tel que déposé. Adopté à l'unanimité	
3.	Proposition d'adoption du compte rendu de la réunion ordinaire du 15 octobre 2021	<p>Il est proposé Martin St-Georges d'adopter le compte rendu de la réunion ordinaire du 15 octobre 2021 tel que déposé. Adopté à l'unanimité avec les corrections demandées pour les présences.</p> <p>Correction des présences dans le compte rendu du 15 octobre 2021 à faire Véronique Jarry Boileau présente et Christine Sicard : absente à changer.</p>	
4.	Affaires découlant des réunions précédentes		
5.	Nouvelles du président-directeur général	<p>M. Lemieux se joint à la rencontre et présente le point du PDG :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Il souligne la Semaine des technologues médicaux ▪ Fait un retour sur la formation offerte sur les réalités autochtones ▪ Séance d'information annuelle du CIUSSS ▪ CLSC Hochelaga-Maisonneuve : débat dans le journal La Presse : Les médecins se sont mobilisés pour le bien-être d'une collectivité en prenant position sur les impacts de l'environnement sur la santé et les conséquences sur la santé publique. ▪ Levée de l'urgence sanitaire prévue en janvier <ul style="list-style-type: none"> Impacts et préoccupations : on anticipe l'augmentation des cas de Covid d'ici le temps des Fêtes, si on se fie à ce qui se passe ailleurs dans le monde ▪ Vaccination obligatoire, dépistage obligatoire ▪ Mme Lajeunesse questionne sur la vaccination dans les écoles et certains de nos membres seront délestés. Sommes en attente de directives pour la vaccination dans les écoles des 5-11 ans <ul style="list-style-type: none"> Enjeu majeur, une volonté forte que la vaccination des 5-11 ans soit complétée avant les Fêtes. Mme St-Denis ajoute que nous sommes en attente de l'aval de Santé Canada. ▪ Appel a été fait pour délestage volontaire et très court, avant Noël. Cela a touché la direction jeunesse. Mme Bombardier demande pourquoi on doit vacciner rapidement et est-ce qu'il y a des projets d'organiser pour la vaccination des enfants. M. Lemieux répond que c'est pour lever l'urgence sanitaire pour toute la province et que nous 	

		<p>avons déjà une bonne expertise pour la vaccination des jeunes.</p> <p>Mme St-Denis informe que l'option de zone gelée, de réalité virtuelle augmentée, des télé-écran géants et de la zoothérapie sont organisés dans les écoles et au stade olympique.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ M. Jolicoeur demande ce qui est prévu comme stratégie sur la réticence des parents et l'augmentation de l'acceptation des parents. M. Lemieux fait part que nous avons une campagne nationale avec les canaux de communication et la collaboration des pharmaciens. Mme Jarry-Boileau souligne que le quartier Saint-Michel a le taux le plus bas de vaccination. Mme St-Denis informe que des actions sont mises en place à ce sujet. ▪ 3^e dose : 70 ans et plus, pas encore de directives pour élargir à toute la population 	
6.	Nouvelles de la DSM	<p>Mme St-Denis présente le point de la DSM :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Plan de rétablissement : ▪ Résultats du sondage et état de communauté, sujet en cours ▪ 2^e présentation du plan de rétablissement, inviter Mme Julie Provencher ▪ Enjeux ressources humaines ▪ Affichage du poste de PDG, des nouvelles sous peu <p>M. Landry présente le point du Centre d'excellence :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rencontre avec le regroupement des psychologues, belle visibilité du CECM ▪ Demande de la part des psychologues pour la création d'un comité de pairs : par rapport aux bonnes pratiques pour les stages ▪ Rencontre des ergothérapeutes le 24 novembre prochain ▪ Midi à savoir : 9 décembre sur le thème de la violence conjugale ▪ Centre d'excellence : 9 décembre, présentation de la démarche avec stagiaire de ENAP ▪ Dotation en jeunesse ▪ PSS partenariat de soins et services, une NDS sera publiée sur le balisage dans le CIUSSS, initiatives pas connues, article dans le Fil, sur la jeunesse, les maladies chroniques et le volet de l'oncologie. ▪ Pénurie Catégorie 4 : Approché par la direction de Christophe Cadoz, priorisé le secteur hébergement pour l'instant ▪ Postes affichés au prochain tour d'affichage pour travailleurs sociaux, éducateurs spécialisés, TTS et ARH ▪ Dotation en jeunesse : 43 postes en affichage, 13 postes affichés non comblés ▪ Dossiers à travailler dans les prochaines années : ▪ Loi PL21 à tenir en tête : Modifier les codes de profession en santé mentale 	

		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Guide d'application de la PL21 pour se mettre à niveau, élaboré par la DSM ▪ Revoir le processus de dotation ▪ NDS à publier le 23 novembre pour un sondage sur la perception du PSS sur intranet pendant 1 mois <p>M. Legris ajoute que les regroupements sont un moyen privilégié d'être témoin des besoins, alimenter nos projets à développer. Bien reçu de la part des professionnels.</p> <p>M. Jolicoeur demande d'expliquer le PSS. M Landry mentionne que le PSS est le partenariat de soins et services sert à reconnaître les compétences de l'utilisateur dans ses soins et services qu'il reçoit, qui s'applique en interdisciplinarité et que l'Agrément a évalué une géométrie variable sur l'application du PSS. M Jolicoeur soulève la problématique de pénurie en première ligne des techniciens en service social, un besoin d'efforts cliniques et administratifs est requis.</p> <p>M. Douadi ajoute que pour la dotation, une analyse devrait être faite pour toutes catégories. M. Landry répond que pour la DSM, le mandat est pour la catégorie 4 et les inhalothérapeutes. Mme Jarry-Boileau demande comment on s'assure de respecter la Loi 21 et de protéger le public. M. Legris répond que notre rôle est de nous assurer de la qualité et de la sécurité de l'acte professionnel. M Landry a fait un travail sur l'évaluation des risques associés à l'intégration des techniciens et ARH et les activités réservées et qu'un guide est offert pour l'attribution des dossiers, évaluer les actes.</p>	
7.	Nouvelles du président du conseil multidisciplinaire	<p>M. St-Georges présente le point des nouvelles du président :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prix d'excellence du MSSS: il est membre du jury, se questionne sur le processus, il n'a pas vu l'ensemble des projets présentés qui sont envoyés au MSSS. ▪ Sollicite une rencontre avec le PDG avant son départ sur les conditions actuelles et la réalisation du mandat du CECM, en tant que soutien et aide requis ▪ M. Benharrat s'enquiert des limites de l'engagement du CM, il témoigne que dans le cas où il serait lésé dans les primes reçues, il devra laisser le CM. M. Lemieux répond qu'il ne devrait pas y avoir d'impact, fera la vérification et Mme St-Denis fera le suivi au CM. ▪ Regroupement disciplinaire et comité de pairs : revoir les budgets disponibles, s'assurer éventuellement d'augmenter les budgets. 	
8.	Dossier SAPA – invité M. Christophe Cadoz	<p>M. Cadoz se joint à la rencontre, M. St-Georges et les membres lui souhaitent la bienvenue au CECM. Tour de table.</p> <p>M. Cadoz se présente et il échange avec les membres sur l'avis déposé par le CECM sur SAPA St-Michel St-Léonard. Il remercie les membres pour les recommandations et souligne la qualité de l'avis, félicite les membres.</p>	

	<p>Il souligne que les mêmes intervenants ont aussi par la voie syndicale.</p> <p>Il remarque que l'avis peut s'appliquer à tous les travailleurs sociaux et plusieurs professionnels en soins à domicile. Il fait une mise en contexte du dossier :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence des SAC ▪ Complexité des cas ▪ Consignes pour adresser l'avis ▪ Directrice du SAD va rencontrer la partie syndicale ▪ Membres demandent une flexibilité d'horaire, cet élément de temps de travail <p>M Cadoz nous présente le plan d'action, il ne nous le dépose pas car il n'est pas complet.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Éléments qui ont été faits dans nos recommandations : la structure d'encadrement : les SAC, complexité dans certains dossiers, l'organisation du travail. Mme Caroline Brière ou Mme Isabelle Portelance pourrait nous faire un état d'avancement du plan d'action qui découle de vos recommandations. ▪ Besoin d'avoir un échange avec nous sur une ou deux recommandations sur les tâches connexes. Rôle de l'intervenant pivot. En soutien à domicile, première ligne : le rôle de l'intervenant pivot est l'aspect qualitatif de la qualité des services auquel il tient le plus. Répondre au besoin de coordination du client. Rôle principal. ▪ L'intervenant pivot rôle central de coordination : intra équipe, inter équipe, inter CIUSSS ▪ Autres recommandations sont entérinées <p>M. Jolicoeur commente sur le rôle de « pompier » de l'intervenant pivot qui est surchargé. Il questionne les demandes d'administration des médicaments, la loi 90. Ils n'ont pas le temps de faire de l'intervention sociale.</p> <p>M. Cadoz souligne le défi de la loi 90 dans la gestion. Présentement, on a des budgets pour embaucher, nous avons des agences mais il nous manque de personnel. Peut-être que les agences sont nos employés de demain. Mme Lajeunesse fait part que les tâches connexes de l'intervenant pivot sont reliées à la pandémie. De plus, 40% du temps est consacré aux plaintes des services à domicile. Il ne reste plus de temps pour le volet clinique. M. Cadoz répond que les plaintes non formelles sont des éléments à traiter dans le rôle de coordonnateur, recevoir les préoccupations et les incompréhensions du client, répondre à un premier niveau de coordination de service. La qualité des services auprès des clients en SAD passe par une coordination par l'intervenant pivot.</p> <p>M. Jolicoeur demande si des mesures de contrôle de qualité des employés sont faits lors des contrats négociés avec les agences et le CIUSSS, car sur le terrain on note beaucoup d'incompétence et de laisser-aller. M. Cadoz est d'accord, on travaille avec les équipes de logistique qui sont responsables des contrats. Un plan d'action sera à présenter plus</p>	
--	--	--

		<p>en détails d'ici quelques mois avec la DSM qui est impliquée pour certains éléments.</p> <p>M. St-Georges se dit heureux de la réception de l'avis du CM de la part de M. Cadoz et content que le CM pourra échanger dans le futur à ce sujet, il transmettra ce message à tous les membres du CM. Des périodes d'échanges sont à prévoir et programmer avec M. Cadoz sur le suivi des recommandations.</p> <p>M. Cadoz informe qu'un retour sera fait sur le plan d'action global vers le 2 décembre d'ici la fin de l'année et un plan défini après la période des fêtes. M. St-Georges invitera Mme Caroline Brière ou Mme Isabelle Portelance avant une rencontre officielle du CECM prévue le 13 janvier 2022.</p> <p>M. Cadoz remercie encore une fois les membres du CECM pour la rigueur et l'analyse de l'avis.</p>	
9.	Suivi des comités relevant du CECM	Il est convenu qu'un sommaire de gestion sera complété pour le suivi des comités lors de la prochaine rencontre officielle.	
10.	Pénurie catégorie 4	Sujet reporté à la prochaine rencontre.	
11.	Confidentialité sur Teams	C'est à travers notre avis sur la télésanté que nous aurons l'occasion de poser des questions.	
12.	Varia	Nil	
13.	Prochaine réunion ordinaire	La prochaine réunion ordinaire aura lieu le 9 décembre 2021 de 10 h00 à 12 h00.	
14.	Clôture de la réunion.	Il est PROPOSÉ , dûment APPUYÉ et unanimement RÉSOLU de lever la réunion à 15 h30.	

Président

Secrétaire